



## **PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE DE METZ**

Mardi 30 août 2016

La Commission communale pour l'accessibilité de la Ville de Metz s'est réunie dans le Petit salon de l'Hôtel de Ville, le mardi 30 août 2016 à 16h30, sous la présidence de Madame MIGAUD, Adjointe au Maire de Metz.

### **Collège des élus :**

**Etaient présents** : Madame Agnès MIGAUD - Adjointe au Maire ; Madame Nathalie DE OLIVEIRA - Adjointe au Maire ; Madame Caroline AUDOUY - Conseillère Municipale ; Monsieur Jean-Louis LECOCCQ - Adjoint au Maire

**Etait absent et excusé** : Monsieur Guy CAMBIANICA - Conseiller Délégué, représenté par Madame Nathalie DE OLIVEIRA

**Etaient absents** : Madame Catherine MOREL - Conseillère Déléguée ; Monsieur Thierry GOURLOT - Conseiller Municipal

### **Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées**

**Etaient présents** : Madame Paulette HUBERT - UNAFAM ; Monsieur Jean-Martin BERNET - Association les auxiliaires des aveugles ; Monsieur Jean-Louis LEOPOLD - Association des Paralysés de France

**Etaient absents et excusés** : Madame Marie-Thérèse JELOCHA - UNAFAM, représentée par Madame Paulette HUBERT ; Madame Marie-José WERGNET - Association des Sourds de Metz et de la Moselle ; Madame Claire MATZ - URAPEDA

**Etait absent** : Monsieur Alain DELIME - Association "Challenge Handicap et Technologie"

### **Collège des représentants d'associations ou d'organismes représentant des personnes âgées**

**Etaient présents** : Madame Marie-Agnès HOST et Monsieur Guy DUVINAGE - Conseil des seniors de la Ville de Metz

### **Collège des représentants des acteurs économiques**

**Etaient présents** : Madame Sabine BERGEROT-BROUSSE - Office de tourisme de Metz ; Madame Sandrine DEHLINGER - Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle

**Etait absent et excusé** : Monsieur Christian DENYS - Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Moselle, représenté par Madame Sandrine DEHLINGER

### **Collège des représentants d'autres usagers de la Ville**

**Etait absent** : Monsieur Hervé RIBON - Association Metz à vélo

### **Collège des représentants de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole**

**Etait absente** : Madame Marilyne WEBERT - Présidente de la Commission communautaire pour l'accessibilité de Metz Métropole

### **Participaient également à cette réunion :**

Madame Christelle ENAUX-BOHL - Chef de la Mission Ville pour tous - Ville de Metz

Madame Virginie ZEWE - Chargée de mission séniors et handicap - Ville de Metz

Madame Coralie LEMOINE - FALGAS, Chargée de mission santé - Ville de Metz

Monsieur Stéphane ANCIEN - Chargé de mission accessibilité - Ville de Metz

Monsieur Jules COLY - Chargé de l'accueil et de l'information des publics - Centre Pompidou-Metz

Monsieur Christophe MILAIR - Responsable de la Cellule Stratégie bâtiment - Ville de Metz

Madame MIGAUD ouvre la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à cette commission qui se réunit pour la première fois sous le libellé de Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA).

Pour aborder les différents points à l'ordre du jour, un PowerPoint a été présenté lors de cette séance. Pour une parfaite information, ce dernier est joint au présent compte-rendu.

### **POINT 1 : COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE : EVOLUTION DE SA COMPOSITION ET ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES**

Madame MIGAUD explique que les évolutions de la CCA, prévues dans l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014, ont demandé un certain temps pour une mise en application conforme avec la loi. Ce qui justifie la tenue de cette réunion au 30 août 2016, alors que la dernière réunion a eu lieu le 25 février 2015.

Concernant la composition des membres de la CCA, en complément des éléments indiqués dans le PowerPoint, Madame BROUSSE propose que Madame Vanessa BARBEI soit sa suppléante pour l'Office de tourisme.

Madame MIGAUD indique que pour les séances de la CCA, seuls les titulaires seront invités. Aussi en cas d'absence, les titulaires doivent prévenir leur suppléant soit directement, soit par le biais de la Mission Ville pour tous. Monsieur BERNET souhaite à cet effet que les invitations soient envoyées suffisamment tôt (au moins 1 mois avant la date).

Concernant la nouvelle mission de la CCA : « tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées », Madame ZEWE précise que cette mission fera l'objet d'une réunion avec les services concernés en 2017.

### **POINT 2 : MISSION VILLE POUR TOUS "SENIORS, SANTÉ ET HANDICAP" : PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION**

Madame ENAUX-BOHL présente la nouvelle organisation et notamment la composition et les missions de la Mission Ville pour tous "Seniors, santé et handicap", qui remplace "la mission handicap". Les locaux de la Mission se situent à l'Hôtel de Ville au 2<sup>ème</sup> étage.

### **POINT 3 : AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) DE LA VILLE DE METZ**

Madame MIGAUD rappelle que les Ad'AP devaient être déposés en septembre 2015. La Ville de Metz a demandé un délai d'un an supplémentaire pour déposer son Ad'AP en raison des difficultés techniques liées à l'évaluation et à la programmation de travaux sur le patrimoine important de la Ville, ceci afin de réaliser un Ad'AP le plus réaliste possible.

Cette réunion a été l'occasion de présenter le travail réalisé par la Ville de Metz pour la constitution de son Ad'Ap qui sera soumis au Conseil municipal le 29 septembre 2016.

La Mission Ville pour tous et PBLT (Pôle Patrimoine bâti et logistique technique) ont travaillé conjointement avec la contribution des services municipaux concernés par un ou plusieurs ERP, à l'élaboration de ce document.

Christophe MILAIR donne pour exemple le Pôle Education avec lequel un travail par micro quartier en privilégiant le parcours de l'enfant a été effectué.

Madame ZEWE précise que l'objectif de ce travail par micro quartier n'est pas de créer des ghettos accessibles mais de privilégier la mise en accessibilité de certains établissements dans un souci de répartition équilibrée sur le territoire pour ensuite rendre progressivement accessibles les autres.

Par ailleurs, les dérogations envisagées ne portent pas sur l'ensemble de l'établissement mais sur une partie et ces dérogations feront l'objet de mesures de substitution pour permettre aux usagers d'avoir accès au service concerné par un autre biais.

Madame ZEWE précise également à la question de Monsieur BERNET que la mise en accessibilité concerne bien tous les types de handicap.

Lors de la présentation de l'estimation financière de mise en accessibilité des ERP, Monsieur MILAIR précise que ces montants concernent uniquement les travaux d'accessibilité.

Les travaux liés aux IOP seront intégrés au programme d'entretien des services gestionnaires chaque année.

Madame MIGAUD précise que certains établissements qui font l'objet de travaux importants ont été mis en dernière période de manière à envisager : soit la rénovation de ces bâtiments, soit la construction de bâtiments neufs en remplacement, soit le déménagement de l'activité présente dans un bâtiment plus accessible.

Madame ZEWE indique que l'Ad'AP sera mis à jour chaque année en fonction des travaux réalisés.

Echange sur les travaux de voirie :

Madame MIGAUD précise à Monsieur BERNET que l'Ad'AP concerne uniquement les ERP et qu'elle a demandé aux services de coordonner les travaux prévus dans l'Ad'AP et ceux prévus dans le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Monsieur BERNET indique qu'il avait identifié dans un diaporama des points noirs sur la voirie et évoque notamment les bornes basses rue du Wad Billy. Monsieur DUVINAGE relate également des problèmes d'accessibilité sur le trottoir rue du Faubourg à Magny.

Monsieur LECOCCQ précise à ce sujet que le diagnostic réalisé sur la voirie dans le cadre du PAVE a été fait au regard de la réglementation en vigueur et que ces problématiques ont été identifiées.

Madame ZEWE indique que la Mission Ville pour tous suit les aménagements de voirie et qu'à l'instar de la réunion faite sur le plateau piétonnier avec les associations de personnes déficientes visuelles, elle sollicitera ces associations en tant que de besoin.

Madame MIGAUD fait part des travaux réalisés récemment rue Gisors et Vigne Saint-Avoid qui ont permis d'améliorer l'accessibilité de ces voiries.

Madame MIGAUD indique que le travail mis en place dans le cadre de l'Ad'AP s'inscrit dans la continuité de celui engagé par Monsieur LECOCCQ avec Dominique TRABUCCO dans le mandat précédent. Une

attention particulière a été portée sur la mise en accessibilité des écoles. L'Ad'AP représente une véritable ligne directrice pour la mise en accessibilité du patrimoine municipal.

#### **POINT 4 : CONVENTION FIPHFP/VILLE DE METZ**

Madame ENAUX-BOHL indique qu'une convention pluriannuelle a été signée en décembre 2015 par la Ville avec le Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) afin de développer l'accès à l'emploi des personnes handicapées au sein des services municipaux.

Ce conventionnement permet à la Ville de bénéficier des crédits du FIPHFP au travers d'un engagement à mettre en œuvre une série d'actions déterminées en fonction de son contexte et de l'évolution prévisionnelle de ses effectifs afin de recruter et de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap pour un taux au-dessus de 6%.

#### **POINT 5 : CENTRE POMPIDOU-METZ : PRESENTATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP**

Monsieur COLY et Madame ZEWE indiquent qu'une convention entre la Ville de Metz et le Centre Pompidou Metz sera présentée au Conseil Municipal de septembre 2016, car l'ouverture à l'art et à la culture permet un accès aux loisirs, à la participation à la vie de la cité, de lutter contre l'isolement, de créer du lien social...

Ce partenariat permettra :

- la co-construction d'actions adaptées aux seniors et aux personnes handicapées : visites guidées, conférences, ateliers...,
- de développer l'accès à l'information et à la programmation culturelle de cet établissement.

Monsieur COLY précise que l'offre générale du Centre Pompidou a été adaptée à tous les publics et que les visites sont gratuites pour toutes les structures qui ont conventionné avec le Centre.

Actuellement une cinquantaine d'associations ont conventionné et viennent régulièrement au Centre Pompidou. Dans le cadre de ces conventions, des personnes de l'association des auxiliaires des aveugles sont formées pour accompagner des personnes lors de visites.

Une rencontre avec les associations aura lieu au Centre Pompidou le 16 septembre 2016.

Pour toutes précisions sur les conventions et visites adaptées :

Monsieur Jules COLY - Chargé de l'accueil et de l'information des publics - Centre Pompidou Metz  
Téléphone : 03 87 15 39 53 - Mail : jules.coly@centrepompidou-metz.fr

Pour la programmation des actions mises en œuvre dans le cadre de la convention Ville de Metz/Centre Pompidou-Metz, les associations seront associées à la réflexion.

#### **POINTS DIVERS**

##### **PLATEAU PIETONNIER**

Madame MIGAUD indique qu'une rencontre a été organisée le 26 avril 2016 avec les représentants d'associations de personnes déficientes visuelles et les services municipaux, concernant la communication d'informations sur le projet d'aménagement du plateau piétonnier. Cette rencontre a permis aux professionnels d'expliquer leurs choix et aux associations de faire entendre leurs points de vue afin que ces aménagements répondent aux attentes et besoins de chacun.

## **SALON AUTOMONIC GRAND EST : L'AUTONOMIE A TOUS LES AGES DE LA VIE !**

Madame ZEWE informe que la 8<sup>ème</sup> édition du salon Autonomic Grand Est aura lieu à Metz Expo les 13 et 14 octobre prochains. C'est la 4<sup>ème</sup> édition sur Metz qui devrait réunir environ 150 exposants.

La Ville de Metz sera présente aux côtés de Metz Métropole pour présenter ses actions sur l'accessibilité autour de deux thématiques culture/loisirs, petite enfance/éducation.

La Ville proposera des temps d'échanges :

- Un focus groupe seniors : Autonomie, services et soins,
- Des rencontres avec l'auteur Isabelle CARRIER - La petite casserole d'Anatole.

L'entrée au salon est gratuite sur réservation préalable sur le site [www.autonomic-expo.com](http://www.autonomic-expo.com) et l'inauguration aura lieu le jeudi 13 octobre à 11h30.

Monsieur LEOPOLD signale que l'APF dispose de créneaux de débat-témoignage-conférence sur le Forum Autonomic et que les associations qui seraient intéressées par un de ces créneaux contactent dans les meilleurs délais Monsieur Claude MILLERAND, Directeur de la délégation départementale de l'APF, au 06 81 18 83 78.

Madame ZEWE précise également que les associations qui le souhaitent seront les bienvenues sur le stand de la Ville.

## **SEMAINE BLEUE**

Dans le cadre de la semaine Bleue, semaine nationale des personnes âgées qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2016, la Mission Ville pour tous de la Mairie de Metz, organise une action intitulée "Viens je t'emmène".

Il s'agit d'une action qui consiste à identifier une liste d'activités/spectacles auxquels les seniors pourront se rendre en étant accompagnés (parents/grands-parents/enfants/amis/petits-enfants...).

La philosophie de cette action a pour objectif de faire passer un message de solidarité et de convivialité, pour dire qu'à l'occasion de la Semaine Bleue il faut penser aux seniors avec lesquels des sorties en famille, entre amis peuvent être organisées et que pour cela pas besoin d'aller loin ou de faire des choses exceptionnelles. En effet, notre Ville propose de nombreuses balades (parcs et jardins), dispose d'une belle architecture qui peut être admirée depuis une terrasse autour d'un verre de vin de Moselle, et de nombreuses structures d'animations qui offrent des programmes riches et variés... De quoi passer de bons moments tout au long de l'année !

Madame BROUSSE annonce que l'Office de tourisme proposera dans le cadre de cette semaine deux visites guidées avec un tarif préférentiel et pour une place achetée, une place sera offerte. visite offerte pour une visite achetée pour toute personne accompagnée d'un senior (au moins 60 ans).

Un partenariat avec le Centre Pompidou a également été conclu qui prévoit durant cette semaine : une entrée achetée, une entrée offerte pour toute personne accompagnée d'un senior (au moins 60 ans).

## **PROBLEMATIQUES DES CHIENS GUIDES AGRESSES PAR DES CHIENS NON TENUE EN LAISSE**

Monsieur BERNET fait part du courrier que Monsieur NEY, Directeur de l'école de chiens guides d'aveugles du Grand Est, a adressé à Monsieur le Maire, relatif à l'agression de chiens guides d'aveugles par des chiens non tenue en laisse. Ces agressions en plus du risque de blessures perturbent l'animal et nécessitent des heures de réapprentissage à l'école pour permettre au chien de guider à nouveau son maître dans de bonnes conditions.

Madame MIGAUD va en parler à Monsieur KOENIG, adjoint au Maire chargé de la tranquillité publique et proposer si besoin une rencontre.

## INTERVENTION APF

Monsieur LEOPOLD indique que suite à une réunion entre l'APF et la Mission Ville pour tous au mois de mai 2016, 3 points ont été évoqués :

- une visite des bureaux de vote à l'occasion des prochaines élections afin d'identifier les améliorations à apporter sur leur accessibilité,
- l'organisation de visites en Joëlette,
- l'organisation d'un temps d'échange lors du Salon Autonomic, sur le thème « Autonomie, service et soin ».

Madame ZEWE indique que pour les deux premiers points elle sollicitera l'APF sur les sujets pour préciser leur organisation.

Concernant le troisième point, cette rencontre est prévue sur le Salon Autonomic, les personnes intéressées pourront y participer (dans la limite des places disponibles).

## VISITE TOURISTIQUE - OFFICE DE TOURISME

Monsieur LEOPOLD propose que l'APF et d'autres associations si elles le souhaitent, contribuent aux actions de l'Office de tourisme en proposant par exemple des visites guidées avec Joëlette.

Madame BROUSSE est particulièrement intéressée par ce type de collaboration et souhaite également réfléchir à la mise en place de visite guidée à vélo avec tandem et vélo adapté.

Madame ZEWE propose d'organiser un groupe de travail sur ce sujet.

Madame MIGAUD clôture la réunion en soulignant la qualité des échanges sur les points abordés et note la forte envie d'échange et de construction entre les différents collaborateurs présents.

Elle exprime également sa volonté à veiller à l'avancement de la prise en compte de l'accessibilité dans notre ville, avec en premier lieu la mise en œuvre de l'Ad'AP.

La séance est levée à 18h30.



La Présidente  
de la Commission communale  
pour l'accessibilité de la Ville de Metz

Agnès MIGAUD  
Adjointe au Maire de Metz  
Seniors, handicap, accessibilité  
et bien être en ville

Pièce jointe : présentation projetée en séance